



EPTB AUDE
SMMAR
DES RIVIÈRES & DES HOMMES

PAPI

PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS

PAPI 3 du Bassin de l' Aude et de la Berre 2023-2028

Avril 2022

**Pièce 5 : Plan de financement prévisionnel du programme
d' actions conforme au modèle SAFPA de suivi des PAPI**



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

SOMMAIRE

TABLEAU FINANCIER OFFICIEL DU PAPI3 DE L'AUDE
ET DE LA BERRE SELON FORMAT SAFPA 4



TABLEAU FINANCIER

TABLEAU FINANCIER OFFICIEL DU PAPI3 DE L'AUDE ET DE LA BERRE SELON FORMAT SAFPA

 Version Mars 2022



EPTB AUDE
SMMAR
DES RIVIÈRES & DES HOMMES

Hôtel du Département de l'Aude
Allée Raymond Courrière
11855 CARCASSONNE Cedex 9
04 68 11 63 02
contact@smmar.fr / www.smmar.org



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

PAPI 3 de l'Aude et de la Berre : tableau mise en forme SAFPA-TF02

Vers a : Mars 2022

Note : tableau valant engagement des financements pour la part Etat. La participation affichée des autres co-financeurs demeure indicative, subordonnée à leurs règlements d'aides et dans la limite de leurs dotations budgétaires annuelles.

Axe 0 : Animation																		Axe 0		
Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Montant PAPI 3	COUT (assiette subventionnable)	TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	ETAT	% Part.	Europe	% Part.	Région Occitanie	% Part.	Département de l'Aude	% Part.	Département de l'Hérault	% Part.	Échéance de réalisation	Avis DREAL	
FA-0.1	Animation du PAPI 3 - Aides Etat	SMMAR EPTB Aude	780 000	780 000	TTC	390 000	50 %	390 000	50 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	Annuel	
FA-0.1	Animation du PAPI 3 - Aides Europe	SMMAR EPTB Aude	780 000	780 000	TTC	468 000	60 %	0	0 %	312 000	40 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	Annuel	
TOTAL			1 560 000	1 560 000		858 000	55 %	390 000	25 %	312 000	20 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %			
Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque																		Axe 1		
Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Montant PAPI 3	COUT (assiette subventionnable)	HT ou TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	ETAT	% Part.	Europe	% Part.	Région Occitanie	% Part.	Département de l'Aude	% Part.	Département de l'Hérault	% Part.	Échéance de réalisation	Avis DREAL	
FA-1.1	Etudes de diagnostics relatives à la connaissance des aléas, des enjeux, des dispositifs existants de gestion des risques, des retours d'expérience, en vue de l'actualisation de la gouvernance, du PAPI et de la SLGRI	SMMAR EPTB Aude	550 000	550 000	TTC	110 000	20 %	275 000	50 %	0	0 %	0	0 %	165 000	30 %	0	0 %	0	Annuel	
FA-1.2	Etude de connaissance des aléas : secteur Karstique de la montagne noire	SMMAR EPTB Aude	250 000	250 000	TTC	50 000	20 %	125 000	50 %	0	0 %	50 000	20 %	25 000	10 %	0	0 %	0	2024-2028	
FA-1.3	Repères de crues et laisses de mer	SMMAR EPTB Aude	160 000	160 000	HT	32 000	20 %	80 000	50 %	0	0 %	32 000	20 %	16 000	10 %	0	0 %	0	Annuel	
FA-1.4	Mémoire du risque et sensibilisation / Information sur la résilience / Formation des élus concernant les risques naturels / Rens sur les événements historiques	SMMAR EPTB Aude	1 450 000	1 450 000	TTC	290 000	20 %	725 000	50 %	435 000	30 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	Annuel	
FA-1.5	Acquisition de données, suivi, et information transversale accompagnant le programme d'actions : création d'un Observatoire du Risque du bassin versant de l'Aude	SMMAR EPTB Aude	500 000	500 000	HT	200 000	40 %	250 000	50 %	0	0 %	0	0 %	50 000	10 %	0	0 %	0	Annuel	
FA-1.6	Actions d'information ciblées accompagnant le programme d'actions à l'échelle de chaque Bassin versant des Syndicats	SMMAR EPTB Aude	340 000	340 000	TTC	68 000	20 %	170 000	50 %	102 000	30 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	Annuel	
TOTAL			3 250 000	3 250 000		750 000	23 %	1 625 000	50 %	537 000	17 %	82 000	3 %	256 000	8 %	0	0 %			
Axe 2 : Amélioration de la surveillance et de la prévision des crues et des inondations																		Axe 2		
Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Montant PAPI 3	COUT (assiette subventionnable)	HT ou TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	ETAT	% Part.	Europe	% Part.	Région Occitanie	% Part.	Département de l'Aude	% Part.	Département de l'Hérault	% Part.	Échéance de réalisation	Avis DREAL	
FA-2.1	Investissement complémentaire d'équipements de surveillance et de prévision des crues	SMMAR EPTB Aude	400 000	400 000	HT	80 000	20 %	200 000	50 %	0	0 %	80 000	20 %	40 000	10 %	0	0 %	0	2025-2028	
FA-2.2	Tests de modélisations pluies/debits dans la perspective d'une homologation future SDAL "Système D'Avertissement Local"	SMMAR EPTB Aude	500 000	500 000	TTC	100 000	20 %	250 000	50 %	0	0 %	100 000	20 %	50 000	10 %	0	0 %	0	2023-2028	
TOTAL			900 000	900 000		180 000	20 %	450 000	50 %	0	0 %	180 000	20 %	90 000	10 %	0	0 %			
Axe 3 : Alerte et gestion de crise																		Axe 3		
Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Montant PAPI 3	COUT (assiette subventionnable)	HT ou TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	ETAT	% Part.	Europe	% Part.	Région Occitanie	% Part.	Département de l'Aude	% Part.	Département de l'Hérault	% Part.	Échéance de réalisation	Avis DREAL	
FA-3.1	Aide à la gestion de crise par le renforcement d'un suivi pluviométrique	SMMAR EPTB Aude	400 000	400 000	TTC	240 000	60 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	160 000	40 %	0	0 %	0	Annuel	
FA-3.2	Evolution des outils de gestion de crise en temps réel / Inter-opérationnalité des outils existants	SMMAR EPTB Aude	250 000	250 000	HT	50 000	20 %	0	0 %	100 000	40 %	50 000	20 %	50 000	20 %	0	0 %	0	2023-2028	
FA-3.3	Plans Communaux (PCS); Plans Inter-Communaux de Sauvegarde (PICS); dont exercices et DICRIMS	SMMAR EPTB Aude	800 000	800 000	TTC	160 000	20 %	0	0 %	480 000	60 %	0	0 %	160 000	20 %	0	0 %	0	Annuel	
TOTAL			1 450 000	1 450 000		450 000	31 %	0	0 %	580 000	40 %	50 000	3 %	370 000	26 %	0	0 %			
Axe 4 : Prise en compte du risque d'inondation dans l'aménagement et l'urbanisme																		Axe 4		
Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Montant PAPI 3	COUT (assiette subventionnable)	HT ou TTC	Maître d'ouvrage (Etat)	% Part.	ETAT	% Part.	Europe	% Part.	Région Occitanie	% Part.	Département de l'Aude	% Part.	Département de l'Hérault	% Part.	Échéance de réalisation	Avis DREAL	
FA-4.1	Elaboration des PPRI	Etat	600 000	600 000	TTC	0	0 %	600 000	100 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	2023-2028	
FA-4.2	Réflexion stratégique et définition d'une doctrine sur le ruissellement diffus en lien avec la GEPU	SMMAR EPTB Aude	100 000	100 000	TTC	40 000	40 %	50 000	50 %	0	0 %	0	0 %	10 000	10 %	0	0 %	0	2023-2024	
FA-4.3	Etudes de ruissellements diffus sur communes identifiées par méthode Exzecco : Bassins versants Haute Vallée ; Fresquel ; Aude Centre ; Orbieu-Jourres ; Berre-Rieu ; Delta de l'Aude	Syndicats de bassins versants	1 660 000	1 660 000	HT	332 000	20 %	830 000	50 %	0	0 %	332 000	20 %	166 000	10 %	0	0 %	0	2023-2028	
FA-4.4	Poursuite des études de prévention contre les ruissellements diffus suite à études préalables : Carcassonne (Amouze)	Syndicat du Fresquel	150 000	150 000	HT	30 000	20 %	75 000	50 %	0	0 %	30 000	20 %	15 000	10 %	0	0 %	0	2025-2028	
TOTAL			2 510 000	2 510 000		402 000	16 %	1 555 000	62 %	0	0 %	362 000	14 %	191 000	8 %	0	0 %			

Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens																			Axe 5	
Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Montant PAPI 3	COUT (assiette subventionnable)	HT ou TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	ETAT	% Part.	Europe	% Part.	Région Occitanie	% Part.	Département de l'Aude	% Part.	Département de l'Hérault	% Part.	Échéance de réalisation	Avis DREAL	
FA-5.1	Diagnostique de vulnérabilité et appui au montage des dossiers de demandes de subventions auprès des collectivités territoriales, des privés, des entreprises	SMMAR EPTB Aude	1 000 000	1 000 000	TTC	300 000	30 %	500 000	50 %	0	0 %	200 000	20 %	0	0 %	0	0 %	Annuel		
FA-5.2	Etudes de réduction de vulnérabilité sur territoires pilotes pour des réseaux plus résilients (VRD ; télécoms, enjeux communaux non assurables type STEP, réseaux AEP...)	SMMAR EPTB Aude	400 000	400 000	TTC	120 000	30 %	200 000	50 %	0	0 %	80 000	20 %	0	0 %	0	0 %	2025-2028		
FA-5.3	Travaux de réduction de vulnérabilité sur bâtiments publics des collectivités territoriales locales, sur biens à usage d'habitation, sur entreprises de moins de 20 salariés	Pour Mémoire (dispositif Ad'oc)	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/		
TOTAL			1 400 000	1 400 000		420 000	30 %	700 000	50 %	0	0 %	280 000	20 %	0	0 %	0	0 %			

Axe 6 : Gestion des écoulements																			Axe 6	
Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Montant PAPI 3	COUT (assiette subventionnable)	HT ou TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	ETAT	% Part.	Europe	% Part.	Région Occitanie	% Part.	Département de l'Aude	% Part.	Département de l'Hérault	% Part.	Échéance de réalisation	Avis DREAL	
FA-6.1_a	Aménagements hydrauliques - Montredon/Narbonne ; Rec de Veyret - Tranche 01 : Aménagements hydrauliques amont - Etudes préalables de maîtrise d'œuvre	Syndicat du Delta de l'Aude	800 000	800 000	HT	160 000	20 %	400 000	50 %	0	0 %	160 000	20 %	80 000	10 %	0	0 %	2023-2026		
FA-6.1_b	Aménagements hydrauliques - Montredon/Narbonne ; Rec de Veyret - Tranche 01 : Aménagements hydrauliques amont - Travaux (bassins secs de rétention écrêteurs de crues)	Syndicat du Delta de l'Aude	21 555 000	21 555 000	HT	4 311 000	20 %	10 777 500	50 %	0	0 %	4 311 000	20 %	2 155 500	10 %	0	0 %	2026-2028		
FA-6.2	Poursuite des études d'aménagements hydrauliques préalablement engagées au PAPI2 : La Redorte ; Rivassel / Lézignan-Corbières ; Recs fumade et Bénéja	Syndicats de bassins versants	700 000	700 000	HT	140 000	20 %	350 000	50 %	0	0 %	140 000	20 %	70 000	10 %	0	0 %	2025-2028		
FA-6.3	Etudes d'aménagements hydrauliques : Bram ; Preuille et Réberty / Villegly ; Ceize et Mailhols / Rieux en Val ; Le Sou / Narbonne ; La Livière	Syndicats de bassins versants	310 000	310 000	HT	62 000	20 %	155 000	50 %	0	0 %	62 000	20 %	31 000	10 %	0	0 %	2023-2028		
FA-6.4	Etude de définition de suppression des points noirs hydrauliques : Amont de Lastours ; Orbiel et Grézillou / Bas quartier de Conques ; Orbiel / Villemoustaussou (St Pierre T.) ; Trapel	Syndicat Mixte Aude Centre	500 000	500 000	HT	100 000	20 %	250 000	50 %	0	0 %	100 000	20 %	50 000	10 %	0	0 %	2024-2028		
FA-6.5	Etude de ressuyage et d'aménagement hydraulique des plaines à enjeux : fonctionnement de l'étang asséché de Marsellette	Syndicat Mixte Aude Centre	400 000	400 000	HT	80 000	20 %	200 000	50 %	0	0 %	80 000	20 %	40 000	10 %	0	0 %	2024-2028		
FA-6.6	Etude de recherche d'optimisation des champs d'expansion de crues : traversée urbaine de Laure-Minvois / BV Bretonne / BV Orbieu / BV Berre	Syndicats de bassins versants	500 000	500 000	HT	100 000	20 %	250 000	50 %	0	0 %	0	0 %	150 000	30 %	0	0 %	2024-2028		
FA-6.7	Travaux d'aménagement hydraulique - Villalier (Lot. Cabagnol) ; Séraut (bassin sec de rétention écrêteur de crues)	Syndicat Mixte Aude Centre	950 000	950 000	HT	190 000	20 %	475 000	50 %	95 000	10 %	190 000	20 %	0	0 %	0	0 %	2024-2026		
FA-6.8	Travaux d'aménagement hydraulique - Luc sur Orbieu ; Tourrenc (bassin sec de rétention écrêteur de crues)	Syndicat Orbieu-Jourres-Lirou	2 500 000	2 500 000	HT	500 000	20 %	1 250 000	50 %	250 000	10 %	500 000	20 %	0	0 %	0	0 %	2024-2026		
FA-6.9	Travaux de gestion des écoulements au droit d'enjeux habités - Rennes les Bains ; Sals / St Hilaire ; Lauquet	Syndicat haute Vallée de l'Aude	900 000	900 000	HT	180 000	20 %	450 000	50 %	0	0 %	0	0 %	270 000	30 %	0	0 %	2023-2025		
FA-6.10	Travaux de gestion des écoulements au droit d'enjeux habités - Castelnaudary (dont quartier Touzet) ; Tréboul	Syndicat du Fresquel	2 300 000	2 300 000	HT	460 000	20 %	1 150 000	50 %	0	0 %	0	0 %	690 000	30 %	0	0 %	2023-2026		
FA-6.11	Travaux de gestion des écoulements au droit d'enjeux habités - Villegailhenc ; Trapel	Syndicat Mixte Aude Centre	3 110 000	3 110 000	HT	622 000	20 %	1 555 000	50 %	0	0 %	0	0 %	933 000	30 %	0	0 %	2023-2025		
FA-6.12	Travaux de gestion des écoulements au droit d'enjeux habités - Trèbes ; Aude	Syndicat Mixte Aude Centre	1 500 000	1 500 000	HT	300 000	20 %	750 000	50 %	0	0 %	0	0 %	450 000	30 %	0	0 %	2023-2025		
FA-6.13	Travaux pilotes d'optimisation des champs d'expansion de crues en traversée urbaine : Leuc ; Lauquet / La redorte ; Rivassel / Villalier ; Orbiel	Syndicats de bassins versants	750 000	750 000	HT	150 000	20 %	375 000	50 %	0	0 %	0	0 %	225 000	30 %	0	0 %	2023-2026		
FA-6.14	Travaux de mise en service du chenal de Coursan	Syndicat du Delta de l'Aude	1 000 000	1 000 000	HT	200 000	20 %	500 000	50 %	0	0 %	0	0 %	300 000	30 %	0	0 %	2023-2025		
FA-6.15	Entretien courant des aménagements hydrauliques existants : Cazilhac/Palaja ; Badens, Rustiques ; Villeneuve-Minvois ; Laure-Minvois ; Fabrezan (Fontintruze)	Syndicats de bassins versants	175 000	175 000	TTC	175 000	100 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	Annuel		
TOTAL			37 950 000	37 950 000		7 730 000	20 %	18 887 500	50 %	345 000	1 %	5 543 000	15 %	5 444 500	14 %	0	0 %			

Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques																			Axe 7	
Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Montant PAPI 3	COUT (assiette subventionnable)	HT ou TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	ETAT	% Part.	Europe	% Part.	Région Occitanie	% Part.	Département de l'Aude	% Part.	Département de l'Hérault	% Part.	Échéance de réalisation	Avis DREAL	
FA-7.1	Poursuite des études de maîtrise d'œuvre engagées au PAPI2 sur les remblais classés et non classés le long du fleuve Aude DPF	SMMAR EPTB Aude	700 000	700 000	HT	140 000	20 %	350 000	50 %	0	0 %	140 000	20 %	70 000	10 %	0	0 %	2025-2028		
FA-7.2_a	Réalisation d'un système d'endiguement - Carcassonne (La Prade) ; Aude - Etudes préalables de maîtrise d'œuvre	Syndicat Mixte Aude Centre	450 000	450 000	HT	90 000	20 %	225 000	50 %	0	0 %	90 000	20 %	45 000	10 %	0	0 %	2023-2026		
FA-7.2_b	Réalisation d'un système d'endiguement - Carcassonne (La Prade) ; Aude - Travaux	Syndicat Mixte Aude Centre	4 000 000	4 000 000	HT	800 000	20 %	1 600 000	40 %	800 000	20 %	800 000	20 %	0	0 %	0	0 %	2026-2028		

FA-7.3	Poursuite des études de réalisation de systèmes d'endiguements : Saint-Marcel d'Aude ; Aude / Canet-Villedaigne-Raissac ; ruisseaux des jourres et du liron / Armissan ; Mayral	Syndicats de bassins versants	900 000	900 000	HT	180 000	20 %	450 000	50 %	0	0 %	180 000	20 %	90 000	10 %	0	0 %	2024-2028
FA-7.4	Poursuite des études sur remblais classés et non classés du Fresquel	Syndicat du Fresquel	1 000 000	1 000 000	HT	200 000	20 %	500 000	50 %	0	0 %	200 000	20 %	100 000	10 %	0	0 %	2023-2028
FA-7.5	Poursuite des études sur remblais classés et non classés de VNF - Narbonnais ; Canal de la Robine	Syndicat du Delta de l'Aude	350 000	350 000	HT	70 000	20 %	175 000	50 %	0	0 %	70 000	20 %	35 000	10 %	0	0 %	2023-2028
FA-7.6	Etudes de réalisation et confortement des systèmes d'endiguements localisés en basses plaines de l'Aude : remblais Aude et grand vigné aval de Coursan / déversements canal de la Robine non maîtrisés à Narbonne / protection "1998" à Cuxac d'Aude	Syndicat du Delta de l'Aude	750 000	750 000	HT	150 000	20 %	375 000	50 %	0	0 %	150 000	20 %	75 000	10 %	0	0 %	2024-2028
FA-7.7	Poursuite des études de protection contre la submersion marine : Fleury d'Aude, Saint Pierre La Mer, Narbonne (La Nautique), Bages, Vendres, Gruissan ; Port la Nouvelle	Syndicats de bassins versants	800 000	800 000	HT	160 000	20 %	400 000	50 %	0	0 %	160 000	20 %	80 000	10 %	0	0 %	2024-2028
FA-7.8	Poursuite des études de réhausse du niveau de protection du système d'endiguement de L'Espinat - Sigean ; Berre	Syndicat Berre et Rieu	350 000	350 000	HT	70 000	20 %	175 000	50 %	0	0 %	70 000	20 %	35 000	10 %	0	0 %	2023-2027
FA-7.9	Travaux de confortement du système d'endiguement existant - Olonzac ; Espène	Syndicat Mixte Aude Centre	400 000	400 000	HT	80 000	20 %	160 000	40 %	0	0 %	80 000	20 %	0	0 %	80 000	20 %	2023-2024
FA-7.10	Travaux de stabilisation de berges au droit d'enjeux habités : BV Clamoux et Orbiel / BV Argent-Double	Syndicat Mixte Aude Centre	450 000	450 000	HT	90 000	20 %	180 000	40 %	0	0 %	90 000	20 %	90 000	20 %	0	0 %	2023-2025
FA-7.11	Entretien courant des systèmes d'endiguements existants : Sallèles d'Aude ; Olonzac ; Sigean (l'Espinat) ; Cuxac d'Aude ; digues et déversoirs des basses plaines de l'Aude	Syndicats de bassins versants	290 000	290 000	TTC	290 000	100 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	Annuel
TOTAL			10 440 000	10 440 000		2 320 000	22 %	4 590 000	44 %	800 000	8 %	2 030 000	19 %	620 000	6 %	80 000	0,77 %	

SYNTHESE															
AXE	Montant PAPI 3	COUT (assiette subventionnable)	Maître d'ouvrage	% Part.	ETAT	% Part.	Europe	% Part.	Région Occitanie	% Part.	Département de l'Aude	% Part.	Département de l'Hérault	% Part.	
Animation	1 560 000	1 560 000		55 %	390 000	25 %	312 000	20 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	
Axe 1	3 250 000	3 250 000		23 %	1 625 000	50 %	537 000	17 %	82 000	3 %	256 000	8 %	0	0 %	
Axe 2	900 000	900 000		20 %	450 000	50 %	0	0 %	180 000	20 %	90 000	10 %	0	0 %	
Axe 3	1 450 000	1 450 000		31 %	0	0 %	580 000	40 %	50 000	3 %	370 000	26 %	0	0 %	
Axe 4	2 510 000	2 510 000		16 %	1 555 000	62 %	0	0 %	362 000	14 %	191 000	8 %	0	0 %	
Axe 5	1 400 000	1 400 000		30 %	700 000	50 %	0	0 %	280 000	20 %	0	0 %	0	0 %	
Axe 6	37 950 000	37 950 000		20 %	18 887 500	50 %	345 000	1 %	5 543 000	15 %	5 444 500	14 %	0	0 %	
Axe 7	10 440 000	10 440 000		22 %	4 590 000	44 %	800 000	8 %	2 030 000	19 %	620 000	6 %	80 000	1 %	
TOTAL PAPI 3	59 460 000 €	59 460 000 €		22,05 %	28 197 500 €	47,42 %	2 574 000 €	4,33 %	8 527 000 €	14,34 %	6 971 500 €	11,72 %	80 000 €	0,13 %	

AXE	Montants PAPI3 par Financeurs	% PAPI3 par Financeurs
Maîtres d'ouvrages	13 110 000	22,0%
Etat	28 197 500	47,4%
Europe	2 574 000	4,3%
Région Occitanie	8 527 000	14,3%
Département de l'Aude	6 971 500	11,7%
Département de l'Hérault	80 000	0,1%
TOTAL	59 460 000	100%

AXE	Montants PAPI3 par Axes	% PAPI3 par Axes
Animation	1 560 000	2,6%
Axe 1	3 250 000	5,5%
Axe 2	900 000	1,5%
Axe 3	1 450 000	2,4%
Axe 4	2 510 000	4,2%
Axe 5	1 400 000	2,4%
Axe 6	37 950 000	63,8%
Axe 7	10 440 000	17,6%
TOTAL	59 460 000	100%